

Prix de Réflexion sur la pratique de la SCR

par Christopher Penney, M.D., FRCPC

Il n'est jamais facile de changer un comportement. Dans ma vie personnelle, il m'arrive parfois de ne pas faire ce que je dis que je fais. Heureusement, mon épouse et mes enfants ne craignent pas de me souligner ces écarts, ce qui m'aide à changer mon comportement.

Dans ma vie professionnelle, toutefois, je ne bénéficie pas de l'attention constante d'un ange gardien ou de ma conjointe pour me rappeler ce manque de cohérence. C'est ainsi que je peux très bien participer à de petits groupes de travail et assister à des conférences à l'Assemblée scientifique annuelle de la SCR, prendre part aux tournées hospitalières hebdomadaires, exprimer mon accord avec les propositions faites, voire intervenir directement durant les séances interactives, sans pour autant rien changer dans ma pratique.

Je sais très bien ce que vous pensez : « Je ne suis pas comme ça. » Pourtant, mon expérience personnelle m'a appris qu'il nous arrive tous d'avoir cette attitude. Jusqu'à ce que je procède à la vérification des dossiers de mes patients, j'affirmais sans ambages que la plupart de mes patients traités par des médicaments biologiques avaient été vaccinés et que presque tous mes patients atteints de goutte avaient reçu un diagnostic confirmé par l'aspiration de liquide articulaire. J'étais parfaitement ignorant de la situation.

Aujourd'hui, il est entendu que les décisions cliniques doivent être fondées sur les données probantes autant que faire se peut. Bientôt, pour établir la preuve de la participation au programme de Développement professionnel continu (DPC), il ne suffira plus de démontrer qu'on a assisté à une activité de formation; il faudra également convaincre, preuves à l'appui, que nos pratiques sont conformes aux normes établies.

Nos collègues au Collège royal ont élaboré le Programme de maintien du certificat (MDC) et ils savent très bien que les programmes de DPC influent rarement sur les pratiques

ancrées chez les médecins. C'est la raison pour laquelle le Collège royal exige désormais que vous consacriez au moins huit heures (25 crédits) à des activités agréées à la section 3 (Auto-évaluation; Simulation) durant votre prochain cycle quinquennal de MDC. Nul doute que ce nombre d'heures augmentera au cours des prochaines années.



Il n'existe pas encore de programmes canadiens au titre de la section 3 pour la rhumatologie et c'est pour cette raison que la SCR a décidé de commanditer un prix de Réflexion sur la pratique.

La SCR vous demande donc de réfléchir à vos méthodes et pratiques, puis de démontrer que cette réflexion s'est traduite par des améliorations dans les soins que vous dispensez à vos patients ou par une plus grande conformité aux lignes directrices. Le prix sera décerné à un membre de la SCR qui a réussi à intégrer une méthode innovatrice et pratique dans l'exercice de sa profession, cette méthode pouvant être partagée à l'échelle nationale.

Il suffit de consulter le site Web de la SCR si vous souhaitez soumettre votre candidature à ce prix. Vous trouverez tous les renseignements à : www.rheum.ca/en/the_cra/Awards.

*Christopher Penney, M.D., FRCPC
Professeur agrégé de clinique, Université de Calgary
Rhumatologue, Richmond Road Diagnostic & Treatment Center
Calgary, Alberta*

PRIX, NOMINATIONS ET ACCOLADES

Le JSCR tient à souligner les contributions de ses lecteurs dans le domaine médical et dans leurs communautés locales.

Pour annoncer des récompenses, distinctions ou nominations dans un prochain numéro, envoyez-nous les noms des récipiendaires, des détails pertinents et un bref compte rendu des honneurs à kati@sta.ca. L'envoi de photos est fortement encouragé.